

Temps Forts



LA LETTRE DES LOCATAIRES DE L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT
METZ METROPOLE

AVRIL 2021 - N° 72



La gestion de la crise sanitaire oblige à reporter la Fête des Voisins au 24 septembre prochain. Cette année, c'est la Place du Souvenir Français, quartier de Metz Sablon, qui accueillera cet événement de rentrée, avec un moment convivial dédié à toute la jeunesse du quartier, de 16H à 19H.

Les jeunes seront une nouvelle fois à l'honneur avec les animations PROX AVENTURE qui se dérouleront, avec un format 14H-18H, les 9 juin (Sablon sud), 12 juin (Bellecroix), 23 juin (Hauts de Vallières) et 7 juillet (Woippy).

Partenaire et acteur de METZ PLAGE depuis une décennie, notre Office, en étroite collaboration avec la Ville, la Métropole et le tissu associatif local, reviendra vers vous avec des informations précises sur le déroulé de cette manifestation.

Inhérents au bien vivre ensemble, ces grands moments méritent d'être inscrits à nos agendas et notre Office y travaille, avec espoir.



AU QUOTIDIEN :
DOSSIER SPÉCIAL INCENDIES DOMESTIQUES.....P2-3
CONSEILS, PRÉCONISATIONS ET RECOMMANDATIONS..... P2
TUTO :
QUE FAIRE EN CAS D'INCENDIE ?..... P3
RAPPEL :
VOTRE DÉTECTEUR DE FUMÉE : À QUOI SERT-IL ?..... P3

INFO PATRIMOINE :
FOCUS SUR NOS PROGRAMMES DE RÉHABILITATION, POINT À DATE..... P4
MONTIGNY-LÈS-METZ : UNE NOUVELLE OFFRE LOCATIVE..... P4

[Édito]



© Karim SIARI

Une année déjà de confinements successifs et de crise sanitaire.

Une année où nous avons dû nous adapter, et en particulier apprendre à utiliser de multiples outils de visio et de communication à distance.

Une année où généralement nous ne nous voyons plus que sur l'écran de notre ordinateur.

Les rencontres et les discussions nous manquent.

L'OPH Metz Métropole, comme vous et comme moi, a donc utilisé ces nouveaux moyens de communication. J'ai donc eu la chance de pouvoir échanger avec les locataires concernés par les projets de réhabilitation et de démolition rue du 18 juin à Bellecroix, ainsi que par les réhabilitations des Boulevards Guyenne et Provence à Borny. Et au début mai deux nouvelles réunions de concertation locative sont organisées avec les locataires de la Place du Souvenir Français dans le quartier du Sablon, puis du secteur des quatre Tours à Bellecroix. Pour améliorer la vie dans votre quartier nous avons besoin de vous écouter, de comprendre vos besoins.

Votre cadre de vie est notre préoccupation majeure et c'est ensemble que nous réussirons à améliorer votre logement, votre immeuble, votre quartier.

Nous espérons bientôt pouvoir réorganiser des rencontres festives et des moments d'information et de partage, nous impliquer dans ces moments indispensables à la vie de l'Office.

Fête des Voisins, Constellations, Metz Plage, Prox Aventure... nous travaillons à renforcer nos liens et partenariats avec la Ville de Metz, la Métropole et les nombreuses associations de quartier.

En attendant le plaisir de nous retrouver, nous nous engageons à poursuivre nos efforts pour un demain meilleur.

Anne FRITSCH-RENARD
Présidente

[Au Quotidien]

Dossier spécial incendies domestiques : état des lieux

Le saviez-vous ?



On compte plus de **76 000 incendies domestiques par an**. Cela représente une **intervention toutes les 7 minutes** pour les sapeurs-pompiers.



Les incendies domestiques représentent la **2^{ème} cause de mortalité** chez les enfants de moins de 5 ans.



1 incendie toutes les **2 mn** en France.



70 % des incendies **mortels** sont déclenchés la **nuit**.



Au Québec, où les détecteurs sont obligatoires depuis plus de 30 ans, la mortalité liée aux incendies domestiques a diminué des deux tiers.



Chaque année, près de **15 000** personnes sont blessées au cours d'un incendie domestique et plus de **800** en décèdent.

80 % des décès sont dus à l'intoxication par la fumée.



Depuis 2019, notre Office enregistre un nombre croissant d'incendies dont la grande majorité résulte de négligences dans des habitudes et gestes du quotidien : casseroles et friteuses sans surveillance, allumage poêle à alcool, mégot de cigarette, chargeur branché sans le téléphone, sur encombrement du logement, des caves et communs... Ces négligences, outre les dégâts matériels (considérables) qu'elles peuvent engendrer, atteignent leur point de non-

retour lorsque des vies humaines sont en jeu. En suivant quelques conseils, en modifiant certaines habitudes, en supprimant certains automatismes, vous pouvez agir sur ce constat regrettable mais évitable.

« Un feu léger est vite étouffé : si vous le laissez faire, des rivières ne sauraient l'éteindre ».

*William SHAKESPEARE, Dramaturge anglais, 1564-1616
Henry VI*

Conseils, préconisations et recommandations

Un feu de cheminée, une bougie ou une cigarette allumée ne sont pas les seules **causes de départ de feu** ; aussi et afin de limiter le risque incendie, suivez ces précieuses recommandations :



Évitez de surcharger vos prises électriques :

Pas de branchement en cascade pouvant entraîner un départ d'incendie. Pas de téléphone ou ordinateur portable en charge sur un canapé ou un lit ; en chauffant ils peuvent occasionner un départ de feu.



Libérez les axes de circulation :

Logements, caves, garages, espaces communs doivent être dégagés de tout encombrant pouvant générer ou attiser un départ de feu.



Eteignez les flammes la nuit :

Eteignez avec soin bougies et cigarettes.



Entretenez vos installations et vos équipements :

Faites vérifier régulièrement vos installations électriques, de gaz et de chauffage, ainsi que vos équipements (réfrigérateurs, sèche-linge... **VMC et bouches d'aération doivent rester entièrement dégagées !**



Évitez de stocker des produits combustibles :

Ne laissez pas papier, bois, carton ou autre produits inflammables près d'un feu ou d'une source de chaleur.



Protégez vos enfants :

Rangez allumettes et briquets. Sensibilisez vos enfants aux dangers et aux réflexes à adopter.



Surveillez vos appareils de cuisson :

Ne laissez jamais quelque chose sur le feu sans surveillance. De manière générale, évitez de faire fonctionner vos appareils la nuit ou en votre absence.

Une question ? Un doute ?

N'oubliez pas que votre gardien reste votre interlocuteur privilégié !



PENSEZ A VÉRIFIER LA VALIDITÉ DE VOTRE ASSURANCE LOGEMENT :

elle est garante de la protection des biens et des personnes ! (Cf. TEMPS FORTS N° 69)



Suivez les pointillés et conservez cette fiche : elle peut vous être utile !

[Tuto]

■ Que faire en cas d'incendie ?



A RETENIR :

Les fumées sont plus dangereuses que les flammes car elles sont chaudes et toxiques ! Elles peuvent tuer en quelques minutes ! Là où il y a de la fumée il ne faut pas aller !

1/ L'INCENDIE SE DÉCLARE CHEZ VOUS ET VOUS NE POUVEZ PAS L'ÉTEINDRE IMMÉDIATEMENT :

🔥 Fermez la porte de la pièce en feu et celle de votre appartement, cela retardera la propagation du feu et des fumées ;



🔥 Sortez par l'issue la plus proche ;



🔥 Ne prenez pas l'ascenseur.

2/ L'INCENDIE SE DÉCLARE DANS UNE AUTRE PIÈCE, UN AUTRE LOGEMENT OU DANS LES PARTIES COMMUNES DE L'IMMEUBLE :

🔥 Restez chez vous, les fumées dues à l'incendie risquent d'envahir les couloirs et les escaliers (les fumées montent), rendant les lieux impraticables et dangereux ;

🔥 Fermez la porte de votre appartement ou de la pièce dans laquelle vous vous trouvez, mouillez-la et calfeutrez-la avec un linge humide, baissez-vous à quatre pattes sous la fumée ;



🔥 Manifestez-vous à la fenêtre, pour que les sapeurs-pompiers puissent vous voir en arrivant sur les lieux ;

🔥 Ne cherchez surtout pas à évacuer à tout prix : **ÉVITEZ LES FUMÉES !**



🔥 **APPELÉZ LES SECOURS DES QUE POSSIBLE EN COMPOSANT LE 18 OU LE 112** et attendez-les : le délai moyen d'intervention est de 13 minutes.

🔥 **ÉGALEMENT ET DES QUE POSSIBLE CONTACTEZ NOTRE OFFICE au 03 87 75 03 40**

🔥 Ne réintégrez jamais les lieux avant l'avis et l'autorisation d'un professionnel ou des Sapeurs-Pompiers

3/ EN CAS DE FEU SUR UNE PERSONNE, QUELS GESTES PEUVENT LA SAUVER ?

🔥 Si le feu est sur vous, roulez-vous par terre

🔥 Si vous voyez le feu sur une personne, roulez-la dans une couverture ou un manteau non synthétique ou couvrez-la.

🔥 N'essayez pas d'enlever des vêtements brûlés, ils collent à la peau

🔥 Le plus tôt possible arrosez la victime pour refroidir les éventuelles brûlures

L'incendie domestique n'est pas une fatalité car des mesures simples de prévention existent et lorsqu'il survient les bons gestes permettent d'en diminuer considérablement les conséquences.

[Rappel]

■ Votre détecteur de fumée : à quoi sert-il ?

Depuis le 8 mars 2015, l'installation d'un détecteur de fumée est obligatoire dans tous les logements.

Grâce à une alarme sonore, les détecteurs avertissent les occupants du logement en cas de départ d'incendie, leur permettant ainsi de réagir immédiatement.

🔊 Ils vous réveillent si le feu se déclare pendant votre sommeil.

🔊 Ils vous permettent de réagir dès le début du sinistre quand vous êtes éveillé.

Chaque détecteur comporte un bouton test permettant de vérifier son état de marche et doit avoir une fonction signalant la faiblesse de ses piles.

Prenez-en soin en pensant à le dépoussiérer régulièrement et testez-le !

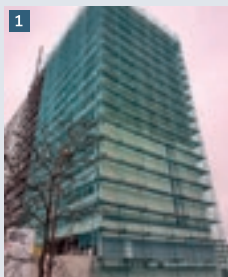
Le détecteur de fumée est indispensable mais ne suffit pas. Il ne remplace pas le fait de respecter les comportements à adopter en cas de départ de feu.

[Info Patrimoine]

FOCUS sur nos programmes de réhabilitation : point à date !

1 METZ - Tour Mireille : 1-3 rue de Normandie

- Transformation de 76 logements en 77 logements (T2, T4, T5) et 4 locaux associatifs.
- Budget prévisionnel : 7 454 500 € TTC
- Planning prévisionnel : juin 2020-mars 2022
- Points particuliers : relogement et accompagnement des locataires, concertation locative (Temps Forts n°58), calcul de l'impact carbone (Temps Forts n°70), certification BBC Energie



2 METZ - Cité Manceron

- Réhabilitation de 84 logements
- Programme : 4 immeubles en R + 3, 84 logements
- Budget prévisionnel : 4 819 000 € TTC
- Planning prévisionnel : mars 2020-octobre 2021
- Point particulier : concertation locative (Temps Forts n°59)



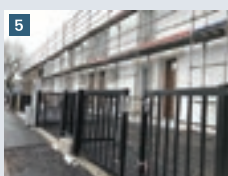
3 METZ - 4, 6, 8, 10, 12 rue des Minimes

- Réhabilitation de 36 logements
- Programme : 5 immeubles R + 3 ou 4, 36 logements de type T2 à T5
- Budget prévisionnel : 1 989 289 € TTC
- Planning prévisionnel : mars 2020-novembre 2021
- Point particulier : certification BBC Energie Rénovation



4 5 WOIPPY - Saint Eloy

- Réhabilitation de 124 pavillons
- Programme : tranche 1 : 40 pavillons, tranche 2 : 84 pavillons
- Budget prévisionnel : 11 037 000 € TTC
- Planning prévisionnel : mars 2020-novembre 2021
- Tranche 1 : octobre 2018-mai 2021
- Tranche 2 : novembre 2021-juin 2023
- Point particulier : certification NF-Habitat RT2012



6 SAINT-AVOLD - 1 à 6 rue Guynemer

- Réhabilitation thermique de 48 logements
- Budget prévisionnel : 2 600 000 € TTC
- Planning prévisionnel : mars 2021-octobre 2021
- Point particulier : logement témoin



7 MONTIGNY-LES-METZ - 2 et 4 rue du Cimetièr

- Réhabilitation de 31 logements
- Budget prévisionnel : 850 000 € TTC
- Planning prévisionnel : juin 2021-février 2022



8 METZ - 1 à 4, 9 à 14 rue du 18 Juin 40

- Réhabilitation de 88 logements
- Planning prévisionnel : décembre 2021-janvier 2023



9 METZ - 5 à 8, 16 à 21 rue du 18 Juin 40

- Démolition de 63 logements
- Planning prévisionnel : novembre 2021-décembre 2022
- Points particuliers : relogement et accompagnement des locataires, concertation locative
- Budget total prévisionnel : 3 000 000 € TTC



10 METZ - 12 à 16, 17 à 27 bld de Provence, 1 à 17 bld de Guyenne

- Réhabilitation et résidentialisation de 305 logements
- Budget prévisionnel : 15 000 000 € TTC
- Planning prévisionnel : mars 2022-novembre 2024
- Points particuliers : certification BBC Rénovation, concertation locative, logement témoin, ateliers participatifs



Ne ratez pas les prochaines éditions de Temps Forts : des focus spécifiques sur certaines de ces opérations vous apporteront des développements riches d'informations ! Et pour un fil d'info en continu, rendez-vous sur notre site www.ophmetzmetropole.fr

Montigny-lès-Metz : une nouvelle offre locative



Le 14 bis, rue Franiatte est depuis ce 1^{er} avril, une nouvelle adresse du patrimoine de l'OPH Metz Métropole.

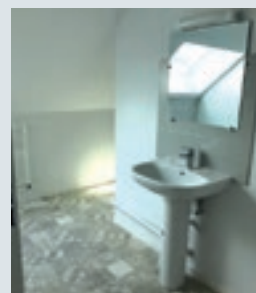
Au sein d'un quartier commerçant et à proximité des réseaux de transport urbain, cet immeuble R + 2 (et combles) abrite 6 logements de type T2 à T4 dont 1 duplex et 1 logement pour personne à mobilité réduite en RDC.

De cette opération d'acquisition/amélioration abritant autrefois des bureaux, seuls les murs

périphériques ont été conservés ; toiture, charpente et escaliers ont été entièrement refaits avec une nette prédominance du bois, donnant à cet ensemble un esthétisme assumé.



Un parking sécurisé au pied de l'immeuble, un chauffage individuel au gaz sont d'autres éléments de confort apportés à ce bâtiment. Ces 6 logements conventionnés sont gérés par l'agence de Montigny-lès-Metz.



Coût prévisionnel : 1 295 000 € TTC
Étiquette énergétique C